

**Assurances mutuelles**

— o —

Les Fabriques qui n'ont pas encore payé la répartition du 25 février dernier, pour l'incendie de Ristigouche, sont priées de le faire au plus tôt.

Même invitation aux Maisons qui sont endettées envers l'Assurance mutuelle des Evêchés, etc., pour la répartition du 11 mars. H. T.

**Le prochain Congrès de la Langue française***(Circulaire officielle.)*

— Suite. —

— • —

Il convient, maintenant, que les aînés, que les adultes se lèvent, en masse et partout, pour rivaliser de zèle avec ces chers enfants. Si 50,000 enfants, et même plus, espérons-le, doivent s'inscrire au Congrès, serait-ce trop demander que 500,000 des plus vieux tiennent à honneur d'en faire au moins autant.

On a trouvé, fort heureusement, pour nos petits, cette œuvre du « Denier de la Langue française », qui mérite de vivre et d'être instituée en permanence. Nous osons proposer, et nous savons en cela rencontrer les vœux des organisateurs du Congrès, que s'établisse également, à l'intention des adultes, de 15 ans et au-dessus, l'œuvre collatérale de l'« Inscription patriotique », au moyen de laquelle tous les descendants français de bonne lignée, en Amérique : hommes, femmes, jeunes gens ou jeunes filles, qui ne peuvent être membres du Congrès au degré d'Adhérent au moins (50 sous), donneront leurs noms, en même temps qu'une légère contribution de 5 ou 10 sous, et figureront ainsi comme « souscripteurs » au fonds de défense et de propagande du français en Amérique.

Il faut qu'à la diffusion rapide et générale de cette œuvre nouvelle tous s'intéressent : élite dirigeante et gens du peuple, durant les quelques semaines d'action préparatoire